

Dans les

# salons de coiffure & d'esthétique

160 000<sup>1</sup>  
L/an/salon  
consommation en eau

690 € HT<sup>2</sup>

le coût de la consommation d'énergie par an et par actif = 1,7 % du CA

12 000 kWh<sup>1</sup>

c'est la consommation moyenne d'une entreprise artisanale en coiffure-esthétique

<sup>1</sup> Source : Institutions de la coiffure - <sup>2</sup> Source : CNIDEP

## Les postes de consommation ?

- les sèche-cheveux : 25 - 30 %
- le chauffage : 20 - 30 %
- le chauffe-eau : 20 - 25 %

## Les énergies utilisées ?

### 1<sup>er</sup> : l'électricité

70 % des entreprises l'utilisent pour l'ECS<sup>3</sup> et 60 % pour le chauffage.

### 2<sup>ème</sup> : le gaz naturel

19 % pour le chauffage et 16 % pour l'ECS<sup>3</sup>

## L'évolution des consommations...

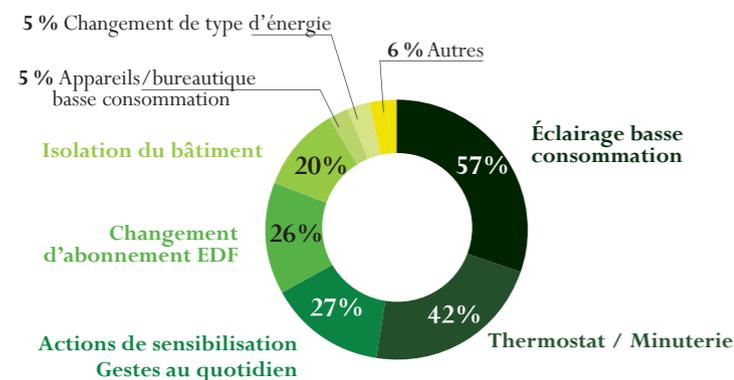
53 % les jugent stables contre 15 % en augmentation.

## ... et des factures ?

pour 33 % des entreprises interrogées, elles ont augmenté ; et 35 % les déclarent stables.

<sup>3</sup> Eau Chaude Sanitaire

**70%** des entreprises ont déjà mis en place des solutions visant à réduire leurs consommations énergétiques.



52 % veulent être informées sur les voies d'économies d'énergie. Comme 1/4 des coiffeurs, demandez la réalisation d'une visite énergie par un conseiller de la Chambre de Métiers.

Enquête du réseau des CMA de la région Centre, 2008.

# Édito

ARTISANAT & ENVIRONNEMENT



Les 36 000 artisans de la région Centre sont, en tant que chefs d'entreprise et en tant que citoyens, concernés au quotidien par les enjeux du respect de l'environnement : consommation d'énergie, récupération et recyclage des déchets banals ou toxiques, etc.

Depuis plusieurs années, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat du Centre ont développé avec les partenaires, des opérations pour sensibiliser et accompagner les entreprises vers une démarche de développement durable dans leur gestion.

Conscients des impacts du réchauffement climatique, nous avons souhaité aider les entreprises à maîtriser leurs consommations d'énergie grâce à des solutions simples et efficaces, viables économiquement et adaptées à leur organisation.

Grâce au soutien du Conseil Régional, de l'Etat et de l'Europe, nous menons une campagne d'information et de sensibilisation auprès de l'ensemble des entreprises et proposons à celles qui sont volontaires, pour atteindre cet objectif, un accompagnement personnalisé sur leur lieu de production.

Le Président de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Centre



Parce qu'ils contribuent à la création d'emplois qualifiés et au maintien de services de proximité pour les habitants de notre territoire, les artisans sont des acteurs majeurs de l'économie régionale.

Conscients des grands enjeux en matière de développement durable, ils ont choisi de s'engager fortement en faveur des économies d'énergie.

La Région, qui en a fait l'une de ses priorités, ne pouvait que s'associer à cette volonté.

La Vice-présidente de la Région Centre, Déléguée à l'économie et à l'emploi

Partenaires

Opération réalisée avec le concours financier de l'Union Européenne, de l'État, et de la Région Centre



Ce dépliant a été imprimé à 5 000 exemplaires par Numeri'Scann 37, une entreprise marquée Imprim'Vert® sur du papier certifié PEFC issu de forêts gérées durablement.

L'air de rien, ces artisans « maîtrisent »...

même leurs dépenses énergétiques



Benoît, 31 ans coiffeur



Isabelle, 45 ans esthéticienne



Comme eux,

# donnez-vous l'énergie de faire des économies

Avec l'appui de votre **Chambre de Métiers et de l'Artisanat**, trouvez des solutions pour réduire vos consommations d'énergie.



LE RÉSEAU DES CMA S'ENGAGE DURABLEMENT À VOS CÔTÉS



Création : mycom Tél. 06 37 96 90 51 - Novembre 2010 - Ne pas jeter sur la voie publique



Tous ces gestes s'appliquent d'une manière générale. Pour un conseil personnalisé, faites appel au conseiller environnement de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat !

# Les éco-gestes

... l'air de rien, ils vous vont bien !

**Gérez votre abonnement et votre contrat**

- Suivez vos consommations d'eau et d'énergie.

**Isolez votre bâtiment**

- Pensez au double vitrage.

**Optimisez le chauffage et la climatisation**

- Faites entretenir régulièrement vos équipements.

**Privilégiez un éclairage naturel**

- Quand un éclairage est nécessaire, optez pour les lampes basse consommation.

**Choisissez des produits labellisés**

- NF Environnement, Écolabel Européen
- COSMEBIO, BDIH...



## Conseils

POUR FAIRE

DES ÉCONOMIES



## ... sur les équipements

**Au moment de l'investissement**

Privilégiez les appareils économes en énergie, même plus coûteux : ils s'avèrent moins onéreux à l'usage.

- Casques, appareils à cire, machines UV, machines à laver, sèche-linges



Pour les sèche-cheveux, privilégiez les appareils de 1300 - 1500 W.

**Au cours de leur entretien**

**Pour les équipements électroménagers :**

- Entretenez les filtres.
- Utilisez-les en heures creuses.
- Privilégiez les programmes économes aux programmes rapides.

**Pour les équipements professionnels :**

- Optimisez la charge des batteries (tondeuses,...).

## ... sur l'eau chaude sanitaire

**Réduisez vos consommations**

Équipez-vous de réducteurs de débit. L'économie sur la facture annuelle peut atteindre 35 %.

**Installez des mitigeurs.**

Entretenez et détartrez le ballon : 3 mm de tartre sur la résistance entraînent une surconsommation de 30 % d'énergie.

**Formez et informez**

...votre personnel.

**Misez sur les énergies renouvelables**

Une fois votre local isolé, vos consommations optimisées, pensez :  
- aux **panneaux solaires thermiques** pour la production d'ECS ;  
- à la **géothermie** pour les piscines et SPA, par exemple.

Prenez contact avec le **conseiller environnement** de votre **Chambre de Métiers et de l'Artisanat** et **BÉNÉFICIEZ GRATUITEMENT D'UNE VISITE ÉNERGIE.**

**Artisans,** le réseau des CMA de la région Centre s'engage à vos côtés pour vous accompagner dans vos démarches d'économies d'énergie.

### OBJECTIFS

- **Inform**er et sensibiliser à la maîtrise de l'énergie ;
- **Identifier** les postes les plus consommateurs d'énergie ;
- **Préconiser** des solutions techniques pour réduire les consommations énergétiques et donc diminuer les factures de l'entreprise ;
- **Accompagner** votre entreprise dans la mise en oeuvre des préconisations.



Pour qu'un accompagnement rime avec proximité



**Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) du Cher**  
★ Régis MAUTRE  
Tél. 02 48 69 70 78  
r.mautre@cm-bourges.fr

**CMA d'Eure-et-Loir**  
★ Véronique JOBARD  
Tél. 02 37 91 57 21  
veronique.jobard@cm-28.fr  
★ Katy RIVES-BARON  
Tél. 02 37 91 57 24  
katy.rives-baron@cm-28.fr

**CMA de l'Indre**  
★ Remy FAGUET  
Tél. 02 54 08 80 05  
r.faguet@cm-indre.fr  
★ Elodie VENON  
Tél. 02 54 08 80 25  
e.venon@cm-indre.fr

**CMA d'Indre-et-Loire**  
★ Anne-Laure LE ROUX  
Tél. 02 47 25 24 56  
alleroux@cm-tours.fr

**CMA du Loir-et-Cher**  
★ Denis CHAL  
Tél. 02 54 44 65 16  
dchal@cma-41.fr

**CMA du Loiret**  
★ Anne MARJOUX  
Tél. 02 38 62 99 94  
a.marjoux@cma-loiret.fr

**Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat**  
★ Juliette LAVISSE  
Tél. 02 38 68 00 78  
j.lavisse@crma-centre.fr